









COMMUNIQUÉPour diffusion immédiate

AIDE AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES : LA HAUTE-YAMASKA BONIFIE LE BUDGET DE SON FONDS DE MICROCRÉDIT AGRICOLE

Shefford, 27 septembre 2023 – Afin de soutenir encore davantage les productrices et producteurs agricoles de son territoire, la MRC de La Haute-Yamaska est fière d'annoncer le maintien de son Fonds de microcrédit agricole et la bonification de celui-ci pour un montant de 50 000 \$. L'annonce est survenue aujourd'hui, en conférence de presse, en présence des partenaires financiers du Fonds, soit le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Haute-Yamaska, la Coopérative Agiska et Desjardins Entreprises – Haut-Richelieu-Yamaska.

Ainsi, pour les années 2023 à 2027, le Fonds de microcrédit agricole de La Haute-Yamaska (FMAHY) dispose d'un budget de 152 000 \$ à octroyer en prêts. Le montant de chaque prêt est déterminé selon le projet jusqu'à un maximum de 10 000 \$, le tout **sans intérêt** et remboursable sur cinq ans.

« L'agriculture est un secteur d'activité ayant un fort impact sur l'économie locale. C'est en prenant en considération ses défis et son potentiel (création d'emplois, accès à des aliments sains et de proximité, tourisme, etc.) que le conseil de la MRC choisit d'investir à nouveau dans ce Fonds qui, nous en sommes convaincus, fait une réelle différence pour nos communautés », souligne M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

L'heure est d'ailleurs au bilan pour le FMAHY. Cinq ans après son lancement, en 2018, le Fonds peut se targuer d'avoir contribué à :

- Plus de 13 projets agricoles
- La création de 22 emplois
- 125 000 \$ en prêts pour des projets dont les coûts s'élèvent à 2 064 977 \$

« De l'entreprise apicole aux fermes maraîchères, en passant par la production de plants de vigne, nous sommes fiers d'avoir pu offrir une aide financière à une variété d'entreprises agricoles de la région au cours des dernières années. Nous sommes donc heureux de pouvoir permettre à encore plus d'entreprises de faire grandir leur projet en bonifiant le FMAHY » affirme Francine Caya, conseillère aux entreprises chez Entrepreneuriat Haute-Yamaska.

Cet outil financier vient répondre à un besoin exprimé par le milieu agricole lors des consultations pour le Plan de développement de la zone agricole de la MRC et sert à accompagner les entrepreneurs œuvrant dans des domaines non traditionnels de production, de culture, de transformation et de mise en marché de produits agricoles. La mission du FMAHY est d'apporter une aide financière aux entreprises agricoles en démarrage, en processus de développement ou de diversification.











Appels de projets en cours

Toute demande de prêt dans le cadre du FMAHY doit être complétée et soumise à un représentant d'Entrepreneuriat Haute-Yamaska avant l'une des deux dates de tombée annuelle du Fonds, soit le 15 novembre et le 31 mars.

Les promoteurs désirant soumettre leur projet pour analyse ont donc jusqu'au **mercredi 15 novembre 2023** pour le faire.

Pour connaître les conditions d'admission et consulter la Politique d'investissement du Fonds de microcrédit agricole de la Haute-Yamaska, rendez-vous sur le site Web d'Entrepreneuriat Haute-Yamaska ou contactez un conseiller au 450 777-2707.

-30 -

Source: Gabrielle Lauzier-Hudon

Coordonnatrice aux communications

MRC de La Haute-Yamaska

glauzierhudon@haute-yamaska.ca

450 378-9976, poste 2276